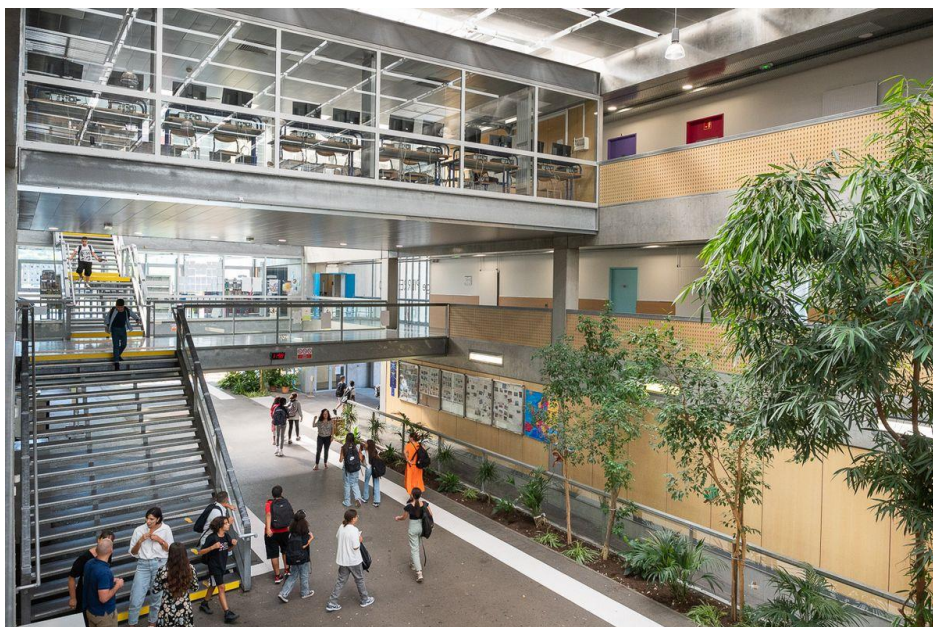


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget participatif : 16 collèges lauréats du 2^{ème} appel à projets

Dans le cadre de ses compétences relatives aux collèges et à l'éducation, la Métropole de Lyon a mis en place un budget participatif. Le principe est de donner la parole aux élèves en leur permettant de coconstruire des projets sur un mode participatif et collaboratif, en aménageant des espaces intérieurs ou extérieurs à leur collège, pour un montant maximal alloué de 40 000 € TTC par projet. A l'issue d'un appel à projets lancé en janvier 2023, 16 nouveaux collèges vont bénéficier d'un projet financé, pour un montant total de 541 000 €.



© Métropole de Lyon

Une expérimentation du budget participatif a été menée sur la période 2022-2023. Trois collèges lauréats, à savoir Henri Longchambon à Lyon 8^{ème}, Lucie Aubrac à Givors et Pierre Valdo à Vaulx-en-Velin, ont ainsi bénéficié d'une subvention pour la réalisation de leurs projets. Les projets sont achevés et donnent une grande satisfaction aux élèves. Un nouvel appel à projets a été lancé en janvier 2023 et comprend quatre phases : d'intention, de candidature, d'élaboration et de mise en œuvre.

46 collèges ont déposé leur intention de candidater. A la suite de différentes phases de sélection technique et d'une présentation devant un jury constitué de représentants élus de la Métropole de Lyon et de deux représentants de fédérations de parents d'élèves, 16 projets ont été retenus, dont 6 collèges en REP ou REP+. Le montant total des subventions délibérées par la Métropole de Lyon est de 541 000 €.

Une nouvelle salle de détente, du mobilier pour la cour de création, une salle de repos innovante, la création d'espaces inclusifs, l'installation de mobilier d'ombrage... Les projets sont très divers et

portent sur des aménagements d'espaces intérieurs ou extérieurs, répartis dans les collèges suivants :

- **collège Charles Sénard à Caluire-et-Cuire** pour le projet "Vivre ensemble dans le collège : aménagement d'un préau couvert »
- **collège Christiane Bernardin à Francheville** pour le projet "Penser l'espace en salle zen pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap"
- **collège Jean Monnet à Lyon 2ème** pour le projet "Une salle sensorielle au collège"
- **collège Jean Charcot à Lyon 5ème** pour le projet "Aménagement du foyer des élèves et du hall"
- **collège Lamartine à Villeurbanne** pour le projet "Nouveau foyer et permanence flexible"
- **collège Joliot Curie à Bron** pour le projet "Pour une cour meilleure"
- **collège Théodore Monod à Bron** pour le projet "L'univers Monod"
- **collège Léonard de Vinci à Chassieu** pour le projet "New collège - une cour accueillante"
- **collège Molière à Lyon 3ème** pour le projet "Repenser les espaces de récréation pour mieux vivre et apprendre autrement"
- **collège Georges Clemenceau à Lyon 7ème** pour le projet "Clem'en vert"
- **cit scolaire internationale à Lyon 7ème** pour le projet "Une cour sympa et innovante"
- **collège Victor Grignard (REP) à Lyon 8ème** pour le projet "Bouge ton collège !"
- **collège Plan du Loup à Sainte-Foy-lès-Lyon** pour le projet "Éco cour du Loup"
- **collège Henri Barbusse (REP+) à Vaulx-en-Velin** pour le projet "Aménageons la cour du collège Henri Barbusse avec l'aide de la Métropole de Lyon !"
- **collège Louis Aragon (REP+), à Vénissieux**, pour le projet "DiVERTir"
- **collège Le Tonkin à Villeurbanne** pour le projet "Végétalisation, espace restauration et travail en extérieur"

Un appel à projets sera à nouveau lancé en 2024 pour des réalisations en 2025.

« Je me félicite de la qualité des projets et de l'implication des jeunes. Avec le budget participatif métropolitain, les collégiennes et collégiens ont bien compris l'intérêt de porter leur voix et de construire leur citoyenneté. Les 16 collèges financés cette année sont répartis sur toute la métropole ; ils vont bénéficier d'une vraie amélioration de la qualité de la vie scolaire. En complément à l'action que nous menons sur les bâtiments, le budget participatif est un outil qui renforce l'attractivité des collèges publics, et qui permet de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes. » **Véronique Moreira**, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge des collèges et de l'éducation

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : latapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93